



FIQ - Syndicat des professionnelles
en soins des Laurentides

AVIS D'ÉLECTION - Postes - Comité exécutif

Saint-Jérôme, le 4 avril 2025

À toutes les membres,

Conformément aux statuts et règlements du FIQ-SPSL, nous vous avisons qu'il y aura élection au comité exécutif aux trois (3) postes suivants : trésorière, secrétaire, vice-présidente RLT et vice-présidente secteur sud. La période de mise en candidature pour ces postes électifs se tiendra jusqu'au 21 avril 2025 à 23 h 59 et l'élection aura lieu le 6 mai 2025, par vote électronique au scrutin secret parmi toutes les membres en règle du syndicat. La durée du mandat pour ces postes électifs sera jusqu'à la prochaine élection statutaire (art. 47 des statuts et règlements) qui devra se tenir au cours de l'année 2027. Voici les postes en élection :

Comité exécutif (4 postes en élections) :

- **Trésorière**
- **Secrétaire**
- **Vice-Présidente RLT**
- **Vice-Présidente Secteur Sud**

Conformément aux règles d'éligibilité prévues aux statuts et règlements du syndicat, la membre qui désire poser sa candidature pour le poste de vice-présidente secteur sud doit être titulaire d'un poste de professionnelles en soins ayant son port d'attache dans une installation située dans le secteur sud.

Marche à suivre

- Chaque candidate doit être membre en règle du syndicat FIQ — Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides. Elle doit remplir le formulaire de mise en candidature prévue à cet effet et le retourner **avant le 21 avril 2025, à 23 h 59**, à :
Kim Demers
Présidente d'élection
election.spsl@gmail.com
- Chaque candidate à un poste doit déposer son formulaire de mise en candidature dûment complété à la présidente d'élection au plus tard le 21 avril 2025 - 23 h 59 ;
- Les candidates peuvent obtenir copie du formulaire de mise en candidature à leur bureau syndical de l'unité locale ou en contactant la Présidente du comité d'élection : Kim Demers au election.spsl@gmail.com ;

- La mise en candidature d'une personne au poste doit être signée par deux (2) membres en règle du syndicat qui appuient sa candidature, elle doit porter la signature de la candidate comme preuve de son consentement et elle doit spécifier le poste auquel la candidate aspire. Un texte de présentation d'un maximum de 300 mots et une photo (format JPEG) peuvent être joints dans le document de mise en candidature ;
- L'élection se fera sous la supervision du Comité d'élection et la politique d'élection en vigueur s'appliquera. Il est à noter que la politique d'élection prévoit notamment que tout matériel publicitaire ou promotionnel doit être, préalablement à sa diffusion sur n'importe quelle plateforme (Web, Facebook ou autres), autorisé par la présidente du comité d'élection.

Le comité élection s'engage à produire un document de présentation qui sera diffusé sur les plateformes du syndicat FIQ-SPSL au moins (10) dix jours avant la date prévue de l'élection.

Kim Demers
Présidente d'élection

 FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE FIQ - Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides	ESPACE RÉSERVÉ AU COMITÉ D'ÉLECTION	
	Candidate ☐	Documents ☐
	Proposeuses ☐	Photo ☐
	Membre en règle ☐	
Vérifié par :		
Date :		

Éligibilité :

✓ Être membre en règle du FIQ — Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides

Merci d'écrire lisiblement :

Sexe : H ☐ F ☐

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Titre d'emploi : _____

Adresse : _____

Adresse courriel : _____

Nom de l'unité locale : _____

Secteur (Nord-Centre-Sud) : _____

Je pose ma candidature au poste : _____

Candidature proposée par :

1 _____
 Nom Unité locale Signature

2 _____
 Nom Unité locale Signature

 Signature de la candidate

Retournez ce formulaire, **avant le 21 avril 2025, à 23 h 59**, par courriel à election.spsl@gmail.com

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.